

Prix 2022 – SIE SA – Particuliers

ÉNERGIES ÉLECTRIQUES

ACHEMINEMENT RÉGIONAL

TRANSPORT NATIONAL¹ & SERVICES SYSTÈME



ÉNERGIE SUISSE

ÉNERGIE ROMANDE



TARIFS	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	Abonnement CHF/mois	Puissance CHF/kW/mois	HP ct./kWh	HC ct./kWh	Puissance CHF/kW/mois
Solo ²	7.98		9.48		8.86		6.50	–	1.56		–
Modulo ²	9.17	5.87	10.67	7.37	10.32	6.88	7.50	–	1.73	1.19	–

S'AJOUTENT AUX PRIX CI-DESSUS :

Taxes publiques

Taxe fédérale	2.3 ct. / kWh
Taxe cantonale *	0.6 ct. / kWh
Emolument cantonal	0.02 ct. / kWh
Emolument communal	0.70 cts / kWh
Taxe communale spécifique * ³	0.10 à 0.50 cts / kWh

³ Crissier : 0.10 ct. / kWh

Renens et Chavannes: 0.30 ct / kWh

Ecublens : 0.50 ct / kWh

* Non assujettie à la TVA.

¹ Comprend les frais de transport du réseau très haute tension (Swissgrid), ainsi que les frais amont au réseau SIE SA (secours 125 kV), facturés par les SI Lausanne.

² Sans mesure de la courbe de charge.

En cas de renonciation aux délestages, le prix d'acheminement régional est majoré de 0.3 ct/kWh pour le tarif Solo et de 0.5 ct/kWh durant les heures pleines (HP) du tarif Modulo.

HP : heures pleines

HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 7.7 %.

Il est possible de changer de tarif gratuitement une fois par année.

Les conditions d'application de ces prix sont disponibles sur www.romande-energie.ch
(Particuliers, Offres d'énergie, Tarifs et facturation, Prix, Fiche explicative)

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.